

Sainte-Mère-Église

# Sainte-Mère-Église. Le département soutien l'éducation

## Des dictionnaires pour les collégiens

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | mercredi 13 septembre 2017

426 mots



*Marc Lefèvre, premier vice-président du conseil départemental, a remis les dictionnaires avec le principal, Fabrice Rodriguez.*

Les enfants du collège Saint-Exupéry se sont vus offrir un dictionnaire bilingue pour leur rentrée en classe de 6<sup>e</sup> des mains du premier vice-président du conseil départemental, Marc Lefèvre.

En 2004, le conseil départemental a mis en place l'opération dictionnaires, qui permet de doter les élèves de 6<sup>e</sup> d'un dictionnaire de poche bilingue, en fonction de la langue vivante choisie. 169 dictionnaires unilingues seront également remis aux élèves des classes Ulis.

Dans le cadre de la politique départementale de soutien à l'éducation, Philippe Bas, président du conseil départemental de la Manche, et ses collègues conseillers départementaux ont décidé, pour la 13<sup>e</sup> année, d'offrir des dictionnaires à tous les élèves qui entrent en 6<sup>e</sup>. Cette année, 6 965 dictionnaires vont leur être distribués pour la rentrée. Une opération qui s'adresse à 53 collèges publics et 20 collèges privés.

### L'opération Spot 50

Au début des dictionnaires, un petit cahier personnalisé de huit pages civiques est consacré au conseil départemental, ses compétences, les actions menées en faveur des jeunes. Le conseil départemental a inséré quelques conseils civiques mettant en exergue les compétences du conseil départemental et les actions entreprises en faveur des jeunes, comme la revue *Les P'tites News*, qui est disponible au CDI.

L'opération Spot 50 est également renouvelée : un chéquier simple d'emploi qui offre de nombreuses réductions chez différents partenaires et permet de découvrir et de pratiquer des activités culturelles, sportives ou de loisirs. Ce chéquier est délivré moyennant une participation des familles d'un montant de 10 euros, offrant des réductions d'un montant total de 100 euros.

Marc Lefèvre, après avoir rappelé le rôle des 54 élus du conseil départemental, a fait un retour sur les compétences du département de la Manche et a mis l'accent sur la sécurité lors des transports en insistant sur le port du gilet rétroréfléchissant jaune lors des déplacements en bord de route et du port de la ceinture de sécurité dans les cars scolaires.